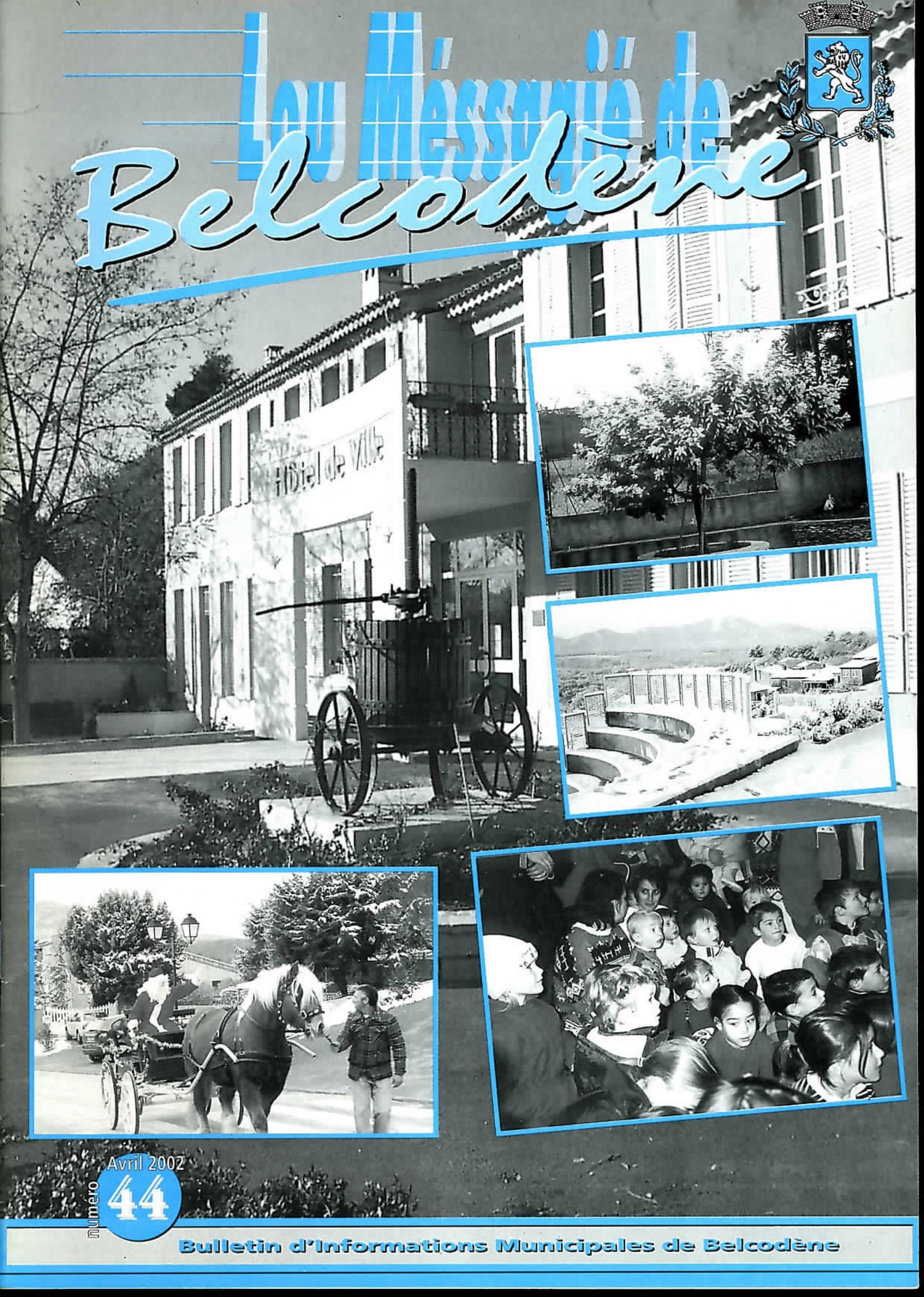




# LOU MASSONIA DA Belcodène



Avril 2002

numero **44**

## Au revoir André



Conseiller Municipal depuis 1995, réélu au sein de l'équipe en Mars 2001, André avait en charge les affaires sociales et la jeunesse ; il était aussi délégué au CCAS de la Commune.

Investi au niveau de l'ANPE, de la Mission Locale Jeunesse, il était membre du Conseil d'Administration de l'ARI.

Il avait été à l'origine de la mise en place du partenariat avec les Francas et Léo Lagrange pour l'encadrement de notre jeunesse dans le cadre du Centre Aéré Communal.

Il était très fier d'avoir proposé aux adolescents un Espace Jeunes encadré par Léo Lagrange.

*André, tu nous as quittés prématurément ; tes collègues et amis ont toujours une pensée pour toi en voyant ton siège vide lors des séances du Conseil.*

## Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>

Tous les jours, du Lundi au Vendredi,  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

- **Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.**

## État Civil

### Naissances

#### Bienvenue à nos 9 nouveaux petits Belcodénois

Laurent Lison,	née le 2 Décembre 2001
Boiteux Luka,	né le 15 Janvier 2002
Lecuyer Ezya,	née le 19 Janvier 2002
Philizor Victoire,	née le 22 Janvier 2002
Bravard Julien,	né le 1 <sup>er</sup> Février 2002
Bosc Faustine,	née le 14 Février 2002
Abdelhouab Adam,	né le 20 Février 2002
Lorange Axel,	né le 6 Mars 2002
Loth Nicolas,	né le 8 Mars 2002

### Mariages

#### Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Pin Patrick et De Vita Ghislaine, le 27 Décembre 2001  
Mary David et Ducasse Céline, le 29 Décembre 2001

### Décès

#### Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Bourelly Maryse, épouse Bourdin,	le 4 Décembre 2001
Boyer Yvonne, veuve Maurin,	le 7 Décembre 2001
Michel Paul,	le 7 Janvier 2002
Saulou Jean-Marc,	le 3 Février 2002
Braganti André,	le 11 Février 2002

## Pharmacies de Garde

Dimanche 14 Avril : Tort - Roquevaire	04 42 04 20 40
Dimanche 21 Avril : Villard - Auriol	04 42 04 40 34
Dimanche 28 Avril : Blanchet - Auriol	04 42 04 70 53
Mercredi 1 <sup>er</sup> Mai : Giannchini - Le Pilon du Roi	04 42 82 86 96
Dimanche 5 Mai : Bianchi - St Zacharie	04 42 72 90 01
Mercredi 8 Mai : Jouve - La Bouilladisse	04 42 62 97 12
Jeudi 9 Mai : Gilibert - Le Plein Sud	04 42 82 72 72
Dimanche 12 Mai : Caillac - La Bouilladisse	04 42 72 37 43
Dimanche 19 Mai : Dervaux - Roquevaire	04 42 04 20 51
Lundi 20 Mai : Lelan - La Destrousse	04 42 04 80 30
Dimanche 26 Mai : Giannchini - Le Pilon du Roi	04 42 82 86 96
Dimanche 2 Juin : Gilibert - Le Plein Sud	04 42 82 72 72
Dimanche 9 Juin : Jouve - La Bouilladisse	04 42 62 97 12
Dimanche 16 Juin : Lelan - La Destrousse	04 42 04 80 30
Dimanche 23 Juin : Frances	
Dimanche 30 Juin : Sageloli - Pont de l'Étoile	04 42 04 04 05



Voilà plusieurs mois, la Municipalité de Belcodène agissait aux côtés du Député Roger Meï pour appuyer ses propositions visant à la gratuité de l'autoroute La Ciotat, Marseille, Aix. En effet, il n'existe aucune offre sérieuse de transport en commun entre notre Commune et Aix ou Marseille ; la ligne de bus à la demande, mise en place par le SITCA sur Belcodène, en est à ses prémices. La seule alternative est la voiture. Le coût en est prohibitif en termes financiers, écologiques et pour la santé (stress, accident).

Je considère qu'une vraie politique des transports en commun doit être développée pour répondre aux besoins de la population. Nous sommes pourtant aujourd'hui face à une situation qu'il faut améliorer. Les villages comme La Bouilladisse ou Roquevaire sont asphyxiés par le flot des voitures ; les Belcodénois y subissent des embouteillages permanents. L'autoroute est payante entre Aix et Marseille par l'est, totalement gratuite par l'ouest jusqu'à Martigues.

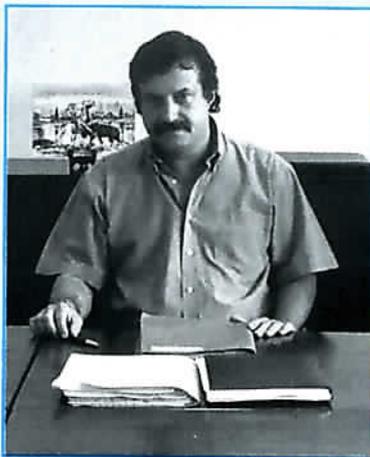
Plus de 10 000 personnes ont signé la pétition pour demander la gratuité de notre portion d'autoroute. Si la loi proposée par Roger Meï sur la gratuité des autoroutes en milieu urbain a été repoussée, il y a néanmoins quelques avancées intéressantes.

Après de nombreux contacts, de multiples interventions et lors d'une réunion en Préfecture le 28 Février, la société Escota a accepté, pour les gens qui habitent, travaillent ou étudient dans le secteur et qui effectuent au moins 20 voyages par mois, une réduction de 20 % pour ces 20 trajets là, les 20 passages suivants seraient gratuits ; au-delà de 40 passages par mois, une réduction de 20 % serait appliquée.

Une proposition a été faite pour amener à 50 % la réduction des 20 premiers trajets, le coût étant pris en charge en partie par Escota, en partie par les collectivités locales. Le paiement se ferait sous la forme d'un abonnement avec facturation en fin de mois et utilisation du télépéage.

C'est un premier pas qui méritera d'être confirmé, notamment par l'engagement des diverses collectivités (Conseil Général, Communautés d'Agglomérations, Communauté Urbaine). Il constituerait, pour tous ceux qui sont contraints d'utiliser au quotidien l'autoroute, une baisse sensible des coûts.

Je vous invite donc à rester attentifs et mobilisés afin que cette légitime revendication aboutisse.



Je vous sollicite d'ores et déjà pour appuyer encore l'action des Municipalités concernées avec les pétitions qui sont à votre disposition à La Poste et en Mairie, et en envoyant des courriers de soutien.

Le Maire  
Patrick Pin



## Les transports scolaires

Gabriel Schang, Adjoint au Maire de Belcodène et Président du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS) a fêté les 40 années d'existence de ce syndicat qui regroupe les Communes de Belcodène, La Bouilladisse, Cadolive, La Destrousse, Peypin et St Savournin, et

qui assure le transport des collégiens et des lycéens de ces villages vers leurs différents établissements scolaires. Avec à l'origine 3 cars transportant 150 élèves fréquentant 3 établissements scolaires, ce sont aujourd'hui 1 550 élèves que les 38 cars conduisent vers les 37 établissements scolaires concernés.

Brillamment réélu Président du Syndicat Intercommunal en 2001 à l'unanimité des membres représentant les 6 Communes adhérentes, Gabriel Schang a su, par une gestion rigoureuse et dynamique, préserver le caractère social de ce service public indispensable, et améliorer le difficile équilibre entre les exigences des Conseils Municipaux respectifs, les contraintes budgétaires du Syndicat, et les légitimes aspirations des familles utilisatrices et des enfants transportés.

Avec l'autorité nécessaire, il a su rétablir les transporteurs dans leurs obligations et solliciter le Conseil Général des Bouches-du-Rhône chaque fois que nécessaire.

A l'évidence, c'est un très bon outil dont nous disposons maintenant à Belcodène pour assurer le transport de nos enfants. 134 jeunes Belcodénois sont transportés quotidiennement par 12 cars vers les établissements scolaires qu'ils fréquentent à Fuveau, Gardanne, Aix, Aubagne et Marseille, avec des horaires calculés au plus près de leurs besoins, et des trajets raccourcis au maximum. En effet, les transports sont prévus pour des rentrées en classe à 8 h et à 9 h et des sorties à 16 h, 17 h et parfois 18 h pour certains. De plus, on va maintenant directement de Belcodène au collège ou au lycée sans être obligé de faire le tour du canton comme il n'y a pas si longtemps que ça.

Face à l'évolution et à l'adaptation inéluctable de notre Syndicat aux nouvelles données des futures intercommunalités qui se dessinent, la vigilance est de mise. Si d'aventure, le SITS devait être intégré et disparaître dans une structure intercommunale plus vaste, tout sera mis en œuvre par son Président pour que le service public qu'il se doit de rendre soit préservé et défendu avec encore plus d'acuité. Soyons certains que Gabriel Schang, par ailleurs membre du Syndicat Intercommunal des Transports du Canton d'Aubagne (SITCA), saura également œuvrer pour une évolution du SITS vers la solution la meilleure pour réduire les charges financières à la fois de la Commune et des familles.

# Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

## Centre Aéré : convention avec Léo Lagrange

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le renouvellement de la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et l'Union des Centres Sociaux, Maison pour Tous, Léo Lagrange, relative à l'organisation et à la gestion, d'une part d'un centre aéré, et d'autre part d'une mission d'animation pour les jeunes, pour les vacances de Pâques et les vacances d'Été 2002.

## Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de renouveler la convention à intervenir avec le Syndicat du Haut de l'Arc, relative aux activités sportives, artistiques et culturelles pendant les vacances scolaires. La Municipalité de Belcodène participe à hauteur de l'adhésion de chaque Belcodénois au Syndicat Intercommunal pour la pratique de son activité. Pour l'année 2001, la Municipalité a ainsi participé à hauteur de 3 040 F représentant l'adhésion de 19 jeunes Belcodénois (15 en 2000).

## Lotissement des Puits

Vu la demande des co-lotis du lotissement des Puits relative à la cession à la Commune des parties communes de ce lotissement, vu l'enquête publique réalisée à cet effet, vu les conclusions du commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter l'intégration dans le domaine public des parties communes (voirie, espaces verts) du lotissement des Puits.

## Location de locaux communaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de fixer le montant de la location de la salle du Temps Libre ainsi que de toutes autres salles communales ou espaces communaux à 100 €.

## Conseiller Municipal en charge des questions de défense

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner Gabriel Schang pour être l'interlocuteur privilégié représentant la Commune de Belcodène auprès des autorités militaires territoriales et du Ministère de la Défense, pour s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et traiter les questions relatives au recensement.

## Finances

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le taux de la fiscalité locale directe pour 2002 :

	Taux 2001	Taux 2002	Produit des 4 taxes	Variation du produit
Taxe d'Habitation	13,34 %	13,74 %	189 886	5 527
Foncier Bâti	25,32 %	26,08 %	213 673	6 226
Foncier non Bâti	89,35 %	92,03 %	6 534	190
Taxe Professionnelle	26,25 %	27,04 %	100 588	2 938
<b>Total = 14 991 €</b>				

Le Budget Primitif se résume donc comme suit :

### Section de Fonctionnement

Recettes : 1 205 870 €  
Dépenses : 1 205 870 €

### Section d'Investissement

Recettes : 1 325 500 €  
Dépenses : 1 325 500 €

## Motion du Conseil Municipal relative à la retraite des mineurs

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'adopter la motion suivante :

Déclarant que la Commune de Belcodène (1 480 habitants) est, depuis les origines du bassin minier de Provence, une commune minière à part entière, le Conseil Municipal s'élève avec fermeté contre la décision gouvernementale concernant le système de revalorisation des retraites minières.

Considérant que les acquis du régime Minier instaurés au lendemain de la guerre 39/45 étaient caractérisés par les principes de solidarité ;

Que ces principes de solidarité concernaient les ouvriers, les ETAM et les ingénieurs ;

Considérant qu'au 31 décembre 2001, la retraite minière versée à ces catégories, sans distinction de grades, par la Caisse Nationale était de 5 075 F (773 €) par mois ; que seule la retraite complémentaire distinguait les ouvriers, des cadres et des ingénieurs ;

Considérant que depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2002, ce taux unique de retraite minière a été modifié par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité ;

Considérant que la décision du Ministère se traduit par :

- l'ignorance et le mépris de la pénibilité du métier pour tous ceux qui l'ont exercé,
- la fin du régime de solidarité des mineurs,
- une discrimination au sein des retraités, des futurs retraités mineurs et des veuves de retraités ; ainsi seules ont été accordées inéquitablement : une revalorisation générale de 1,5 % de la valeur de la retraite avec effet rétroactif à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2001, soit 76,07 F par mois c'est à dire 9122,84 F pour l'année 2001 ; une revalorisation supplémentaire

différenciée pour les seules personnes ayant pris leur retraite à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1987, dans les conditions ci-après :

A = Années de départ à la retraite

T = Taux de revalorisation

A	T	A	T	A	T
1987	0,5 %	1992	3 %	1997	7 %
1988	1 %	1993	3,5 %	1998	8 %
1989	1,5 %	1994	4 %	1999	11 %
1990	2 %	1995	5 %	2000	14 %
1991	2,5 %	1996	6 %	2001	17 %

Le Conseil Municipal de Belcodène souligne et déclare qu'il a toujours manifesté sa totale solidarité avec la profession minière et plus particulièrement dans les périodes les plus difficiles de notre pays. Les mineurs de Belcodène, comme ceux du bassin minier de Provence et de tout le pays, ont largement participé à relever la France après la Libération. Leur pouvoir d'achat a toujours été le résultat de luttes et de sacrifices.

Aujourd'hui avec la politique de récession charbonnière menée depuis près d'un demi-siècle, les 10 000 retraités et futurs retraités de notre pays ne sont plus considérés. En 20 ans, c'est à dire du 1<sup>er</sup> Janvier 1980 au 1<sup>er</sup> Janvier 2001, leur pouvoir d'achat et leur pension minière se sont dégradés de 22,6 % soit 1 200 F par mois par rapport au régime général.

Face à cette situation d'injustice et de division sociale, le Conseil Municipal demande solennellement et fermement à Madame le Ministre de la Solidarité d'annuler les décisions prises et mises en place au 1<sup>er</sup> janvier 2002, et d'appliquer, avec effet rétroactif à cette date, une revalorisation générale de 17 % aux pensions de toutes les générations de retraités mineurs.

## Noël des Anciens

Pour fêter Noël, la Municipalité recevait plus de 90 Belcodénoises et Belcodénois de plus de 65 ans autour d'un repas de fête, dans la salle du restaurant scolaire. Revue parisienne, french cancan, danses et chansons éternelles, Chris Ardisson et ses danseuses ont animé cette journée avec succès. Cette ambiance à la fois familiale et conviviale marquait le début des festivités de fin d'année. Chaque convive est reparti avec un colis distribué par les membres du Comité Communal d'Action Sociale.



## Noël des enfants

Pour les enfants, ce matin-là, le Père Noël est arrivé en calèche, par les chemins enneigés, sur la place de la Mairie. Malgré le blanc manteau qui recouvrait nos rues et chemins, il avait réussi à emmener avec lui un cadeau et un goûter pour chaque enfant. Le Père Noël a été accueilli par des enfants à la fois émus et heureux qui n'ont pas hésité à l'accompagner autour du village.

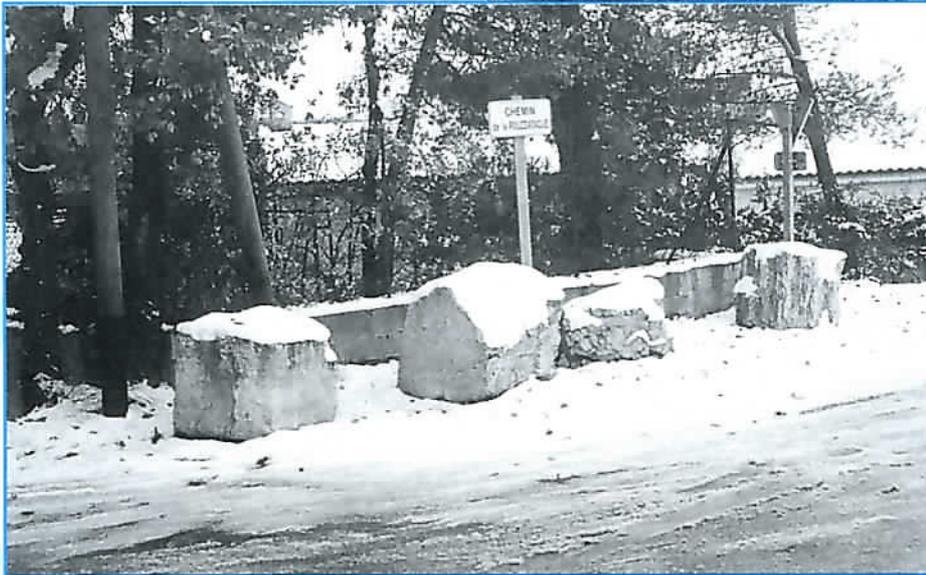
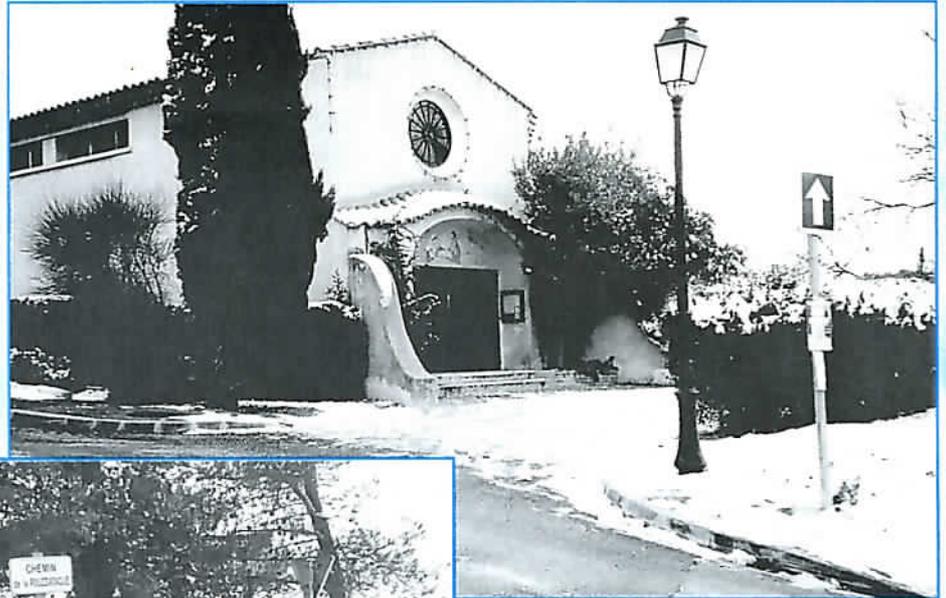


L'après-midi, à la salle du Temps Libre, le spectacle de "La sorcière du placard à balais" était réservé aux 5/10 ans. Et le Père Noël a terminé sa tournée de distribution de cadeaux avant de repartir vers les villages voisins.



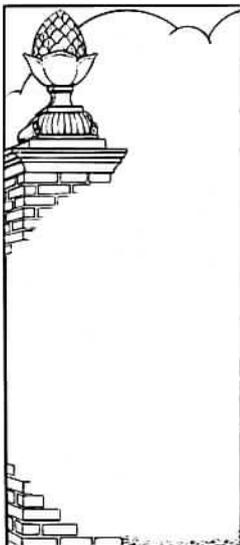
# 14 Décembre 2001 : la neige à Belcodène

C'était un Vendredi, Belcodène s'est réveillé sous un manteau de neige de 10 cm. L'école est restée fermée par sécurité, et aucun incident n'a été signalé. Tôt le matin, les employés municipaux et les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt s'étaient activés pour seconder la DDE et dégager les axes secondaires.



La neige de Décembre a fait le bonheur des enfants, d'autant que le week-end suivant, le Père Noël arrivait et la neige était encore présente. De belles images souvenirs !!

## Une visite à la résidence retraite



**"Vivre à l'Oustau" est le nom de cette nouvelle résidence, inaugurée récemment par Serge Perottino, propriétaire et responsable, et en présence de nombreux élus de la Commune.**

Plus de 35 résidents ont emménagé dans les 26 studios et les 9 appartements : "Vivre à l'Oustau" affiche complet. Cette nouvelle structure a permis de créer 17 emplois dont certains Belcodénois ont pu bénéficier.

Diverses activités sont proposées, l'après-midi, dans le grand salon : lotos, chorale, ... Certains résidents ont adhéré au Club des Anciens de Belcodène, accueillis chaleureusement par Eliane Lebailly et tous les membres du club. 24 pavillons en cours de réalisation achèveront cette réalisation.

# 19 Février 2002 : le gâteau des Rois "des Associations"

Le Maire et le Conseil Municipal ont tenu, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, à exprimer toute leur gratitude aux collaborateurs de la Mairie, employés et bénévoles.



Réunis dans la salle des mariages pour un moment de convivialité privilégié où rencontres, discussions et amitié étaient au programme, plus de 80 Belcodénois ont pu aussi déguster les gâteaux des rois et frangipanes confectionnés pour l'occasion par le boulanger de Belcodène.

Dans son discours d'ouverture, le Maire a tenu à remercier les personnes présentes lors de cette sympathique réunion, "qui participent chacun à leur manière et à des postes différents, mais tous très activement, à la bonne marche de la Commune".

Etaient donc présents et ont été chaleureusement félicités :

- le personnel communal, actifs et retraités très attachés au service public qu'ils se doivent de rendre,
- les enseignants "qui ont la lourde tâche de préparer notre jeunesse à affronter l'avenir" et qui ont été assurés de la confiance du Conseil Municipal pour cela,

- les bénévoles de la Bibliothèque "qui font beaucoup de bon boulot, avec un panel d'activités et de compétences que beaucoup de grandes villes peuvent nous envier",
- les bénévoles du CCFF "toujours très attentifs et très efficaces pour ce qui est de la surveillance et de la protection de notre patrimoine forestier" et qui sont également sollicités dans nombre d'autres domaines qui touchent au secours des personnes et à la sécurité de la Commune,
- les responsables associatifs "dont le bénévolat est, pour eux, un sacerdoce et qui contribuent à parfaire l'épanouissement des Belcodénois, que ce soit à titre sportif, festif, culturel ou de loisirs".

*"Belcodène est un beau village, soyons-en fiers, il mérite que des femmes et des hommes comme vous tous réunis ici aujourd'hui, s'occupent de lui pour son rayonnement et le bien-vivre de ses habitants".* Patrick Pin concluait ainsi son intervention et invitait les personnes présentes à continuer le dialogue à bâtons rompus autour d'une coupe de champagne, dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Un moment d'échanges, de rencontres et de discussions important pour resserrer les liens entre tous les intervenants de la vie communale qui apprennent ainsi à mieux se connaître, à mieux s'apprécier et à mieux appréhender les besoins de chacun. Assurés du soutien et des encouragements de l'équipe municipale, tout ce petit monde s'est quitté avec la volonté de continuer à travailler, chacun pour sa part, mais tous ensemble dans le seul intérêt de notre village.

# Les Rois pour nos Anciens

La Municipalité a offert à nos Anciens de plus de 65 ans une occasion de plus de se réunir pour tirer les rois.

C'est dans la salle du Temps Libre que Patrick Pin, accompagné par ses conseillers municipaux, souhaitait la bienvenue aux nouveaux qui, pour la première fois, passaient dans le "clan des Anciens". En effet, une dizaine de Belcodénois fêtent leur 65<sup>ème</sup> anniversaire durant l'année 2002.



Plus de 90 personnes ont répondu à cette invitation pour partager les traditionnels gâteaux et frangipanes, accompagnés de champagne.

Un après-midi récréatif au rythme de l'accordéon de Jean-Marc et de la voix de Muriel, où de nombreux Belcodénois ont été couronnés "Rois et Reines".



# Les événements culturels à Belcodène

## A l'avant-veille de Noël

C'est dans l'église du village que se sont réunis les Belcodénois pour un spectacle choisi par la Commission Culture et Loisirs.

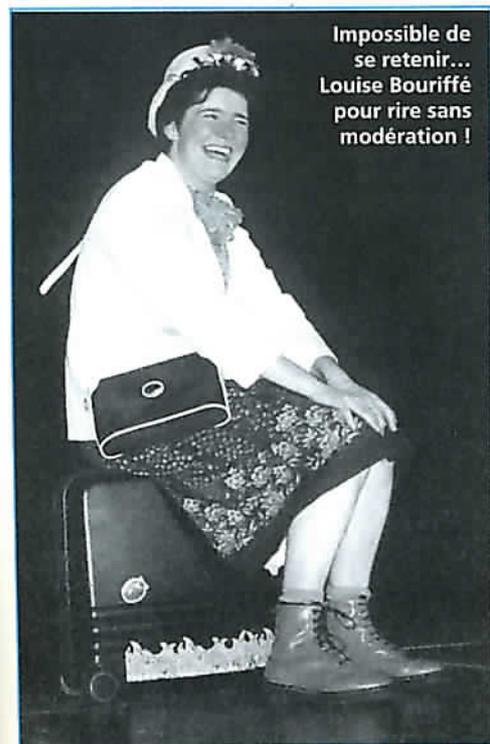


Une veillée où la troupe "Les Festes d'Orphée", composée d'une quinzaine de musiciens, chanteurs et instrumentistes, nous ont chanté l'office : messe des Noëls traditionnels essentiellement provençaux, dans des versions variées.

Des instruments à vents, percussions, et cordes accompagnaient les petits chœurs à trois voix mixtes et solistes.

En passant par les flûtes à bec, tambourins en cougourdon, quinquette de cornes de berger ; bien des gens ont pu découvrir toute la richesse des instruments provençaux anciens. Ocarina de cougourde, crécelle, viole de gambe et rossignol à eau se sont succédés, et pour terminer, un ensemble de bols tibétains qui, par la magie des percussions, nous a reproduit différents sons de cloches, ces cloches qui ont sonné pour fêter Noël.

## Louise Bouriffé, une soirée ébouriffante de rires



Impossible de se retenir... Louise Bouriffé pour rire sans modération !

Dans la salle du restaurant scolaire, plus de 120 spectateurs ont découvert Louise Bouriffé et son spectacle "Minute Papillon"... à voir et à écouter absolument.

Dans son one woman show qui, pendant plus d'une heure, a déclenché rires et fous rires, Louise nous a présenté tour à tour, sa copine Maryse lors d'un "vouik ende" à Londres, sa belle-fille qu'elle surveille par la fenêtre, son gendre parisien, un "estranger". Les mots, ce sont ceux de tous les jours que l'on pourrait entendre sur la place du Cercle à l'heure où les gens se retrouvent, dignes de la mémorable partie de cartes de Pagnol. A ces mots s'ajoutent des grimaces expressives qui déclenchent instantanément les rires du spectateur.

### Minute papillon ! et l'histoire repart

Affublée d'une tenue vestimentaire extravagante, bottines oranges, chaussettes bleues et chapeau fleuri, Louise Bouriffé parvient à se transformer... et les personnages défilent, sans temps mort ou presque : son beau, un "kakou", expert dans le tir, donne une leçon de pétanque inoubliable... Chaque scène est ponctuée par le fameux "minute papillon !", et la voila partie sur les joies de la montagne, le sourire aux lèvres, pour arriver au sommet "fracassée et esquintée", les genoux en compote, le visage défait par la douleur, des attitudes qui déclenchent une nouvelle fois l'hilarité du public.

"Il y a longtemps que je n'ai pas ri aussi volontiers" déclarait un spectateur à la fin de la soirée. Louise Bouriffé a fait l'unanimité, elle a conquis son public avec sa bonne "bouille",... elle est irrésistible ! Le public en réclamait encore et Louise réapparaissait : "Vous n'avez pas de maison ?" lançait-elle au public avec humour.

# Les événements culturels à Belcodène

## La Pastorale

Réunis sur la scène de la salle du Temps Libre, ils étaient tous là : Joseph, Marie, les bergers, le bohémien, Roustido, Margarido. Toute cette crèche parlante nous a chanté sa joie et les louanges du Sauveur, dans ce spectacle organisé par la Commission Culture et Loisirs.

Grands et petits, les Belcodénois qui n'avaient pas la chance de comprendre mot à mot les vers provençaux, ont tout de même passé un après-midi d'évasion et de délassément en compagnie de la Pastorale Maurel, interprétée par le Groupe Calendal de Cassis.

Trois heures de succès et d'enchantement où, sans aucun doute, cette pastorale a puissamment contribué à maintenir le goût de la langue provençale.



## Agenda des spectacles

La Commission Municipale Culture et Loisirs vous propose en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif Saison 13 :

**Samedi 20 Avril 2002**

Blues "The Rythm'n Blues Brothers Show"

**Samedi 1<sup>er</sup> Juin 2002**

Flamenco "Fiesta en el Barrio"

**Samedi 22 Juin 2002**

Théâtre "Fanny par la compagnie César Choisi

## Les arts s'exposent à Belcodène

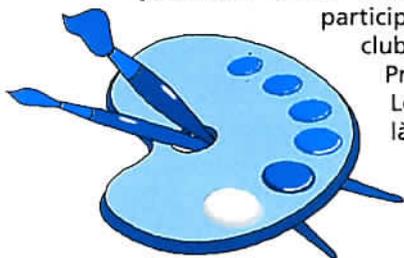
Pour la seconde fois dans notre village une exposition de beaux arts : peintures (huiles, aquarelles...), sculptures, tissus, se déroulera le **Dimanche 2 Juin de 9 h à 18 h**.

Les exposants, en grande partie des artistes locaux, vous feront découvrir leurs œuvres le temps d'une journée. Cette année, nous aurons la

participation exceptionnelle du club "Les belles Anglaises de Provence".

Leurs propriétaires seront là pour répondre à toutes vos interrogations.

*Nous vous attendons très nombreux.*



**Samedi 22 Juin 2002 à 21 h**

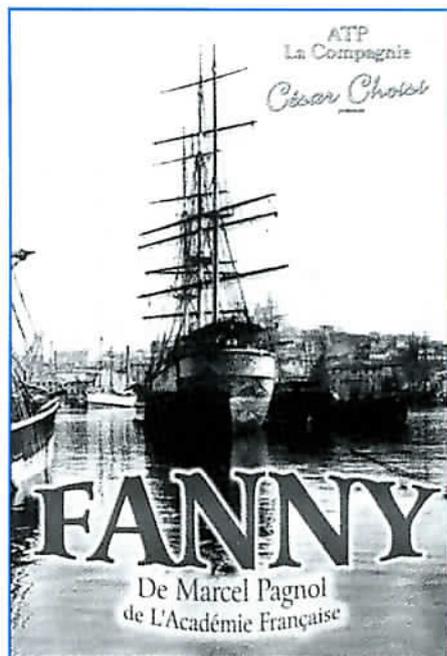
Au Centre de Loisirs

**Fanny**

de Marcel Pagnol

Par la Compagnie  
César Choisi  
Mise en scène de  
Vivette Roman

Marius est parti depuis plusieurs mois, laissant son père sans nouvelles et un enfant à Fanny. Honorine, la mère de Fanny, par crainte du déshonneur, pousse sa fille à épouser Panisse, le maître voilier. César tentera tout pour que cet enfant porte le nom de Marius... Mais en vain, Fanny se résigne au mariage et assure une descendance à Panisse. C'est lors d'une escale que Marius apprend la triste vérité. Désespéré, il va tout faire pour former une vraie famille avec Fanny. Mais, en ce temps-là, l'honneur régnait en maître... Alors, pour l'avenir de l'enfant, César persuade son fils de reprendre la mer.



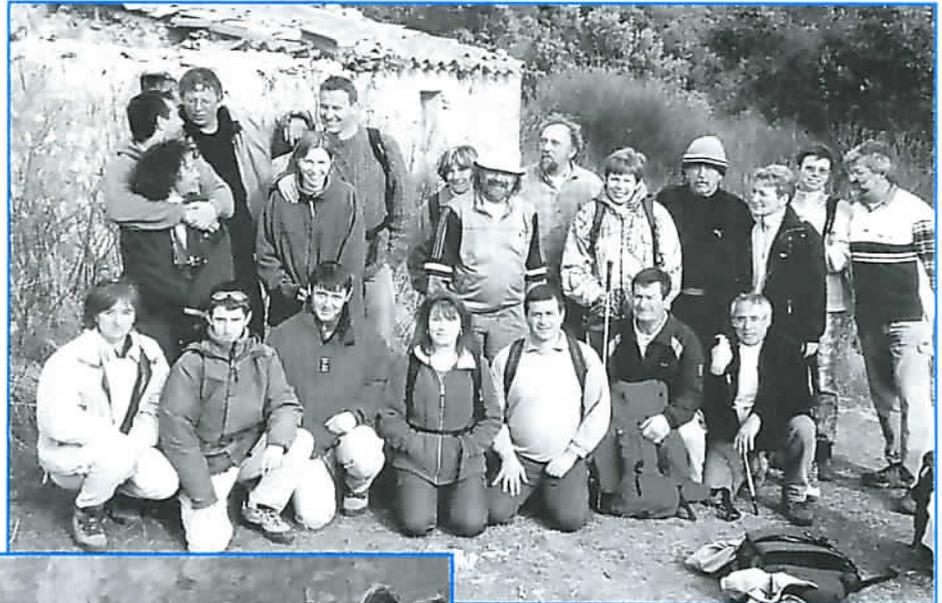
# Comité des Fêtes

Après la trêve des fêtes de fin d'année, les randonneurs belcodénois ont repris leur sac à dos et leurs chaussures de marche pour arpenter les sentiers de notre belle région.

En **Janvier**, dans le massif de la Sainte Baume, retrouvailles au Jas de Sylvain pour déguster saucisses et côtelettes au feu de bois.

**Février** dans le colorado provençal, à la découverte des nuances de sable blanc, ocre et rouge.

**Mars** a été le mois de la conquête de la Sainte Victoire par le sentier des Plaideurs.



A noter dans vos calepins :

**Dimanche 5 Mai 2002**

**7<sup>ème</sup> Foire**

**Horticole et  
Rurale**

Toute la journée  
au centre du village



## Le judo à l'ASCB



**Vendredi 8 Mars 2002**, l'équipe de judo du Kansai au Japon est venue nous rencontrer. On était tous très concentrés, tu penses... On s'est tous mis d'accord et puis on a exposé notre plan à Jean-Paul qui n'en revenait pas... et puis on a fait notre démonstration.  
"Z'ont progressé c'est sûr... mais font pas encore le poids."



## Rallye ASCB Tennis Club

La prochaine édition du rallye est programmée le **Dimanche 9 Juin**, avec un nouveau parcours et, bien sûr, de nouveaux jeux.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent en téléphonant au **04 42 70 66 39** ou le jour de la fête de l'ASCB qui se déroulera fin Mai.

**Nous vous attendons très nombreux !**

# Association des Anciens

**Avec la nouvelle année, nos manifestations n'ont pas changé, elles sont toujours aussi nombreuses et, nous le pensons, attrayantes.**

Le **24 Janvier**, nous avons tiré les rois dans une ambiance chaleureuse.

Le **28 Février**, nous avons fêté les mamies avec, pour divertissement, la prestation d'un ventriloque très applaudi. Un bon goûter et un bouquet de fleurs ont clôturé cette journée.

Le **14 Mars**, le car nous emmenait au palais des Sports à Marseille pour assister au spectacle de "Holiday on Ice". Féérique !! est le seul mot pour dire notre enchantement. Le mois de Mars ne serait pas complet si nous n'avions pas programmé notre fête du Carnaval. A cette occasion, nous avons reçu le club de Mimet et quelques adhérents de Peypin. Les costumes étaient aussi chatoyants que les années précédentes.

Le **Samedi 20 Avril**, nous nous rendrons au Casino d'Aix pour applaudir Serge Lama.

Le **Jeudi 25 Avril**, sortie à Sorgues. Le matin, nous visiterons une chocolaterie et l'après-midi nous assisterons à un spectacle Cabaret.

Le **Jeudi 16 Mai**, la sortie à St Tropez ayant été annulée, nous la remplaçons par une sortie sur le Lavandou. Le matin, nous visiterons les jardins méditerranéens du Rafol. Si le soleil est de la partie, nous passerons une journée inoubliable.

Le **Mercredi 29 Mai**, concours de boules à La Ciotat. Cette année, nous présenterons 5 équipes. Nous espérons avoir les mêmes résultats que les années précédentes.

Le **Jeudi 30 Mai**, nous fêterons les mamans lors d'un repas à la salle des fêtes.

Le **Jeudi 13 Juin**, nous irons à Eyguières visiter une manade avec le matin une ferrade et l'après-midi une course de vachettes.

Ce programme est élaboré grâce à des réunions d'études mensuelles où les responsables du club donnent leur appréciation sur les propositions soumises par l'Entraide Solidarité 13.

*En Juillet et en Août, le club sera ouvert les Jeudis pour les personnes désirant se distraire et combler leur solitude.*

## Le Cercle du Progrès

**Cette année encore durant la période des lotos, un grand nombre de familles ont rempli les 2 salles du Cercle.**

Lors de notre **Assemblée Générale du Samedi 26 janvier 2002**, le bureau a été réélu. Il se compose ainsi :

- Président d'honneur : Patrick Pin
- Président : Frédéric Tagliaferro
- Trésorier : Frédéric Denicant
- Caviste : Fernand Macheras
- Secrétaire : Serge Laurent
- Animation : Brigitte Laurent
- Animation boules : J. Pierre Fabre
- Gérants : Sylvain et Maurice Bottin

Christelle Denicant était sortante ; elle a été remplacée par Jean-Pierre Fabre qui devient responsable bouliste.

Le **27 Janvier**, à l'occasion du renouvellement des cartes, la tradition du Cercle du Progrès de Belcodène veut que nous offrions le verre de l'amitié à toute la population.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous notre ami "Bouligue", Patrick Pin, Francis Pellissier, Conseiller Général, Fabrice Berardi, représentant la Municipalité de la Bouilladisse, ainsi que la plupart des Conseillers Municipaux de Belcodène que nous remercions.

La Commission remercie toutes les personnes bénévoles qui nous aident dans nos manifestations : Comité des Fêtes, Comité Communal Feux de Forêts,...

*A noter dans vos agendas :*

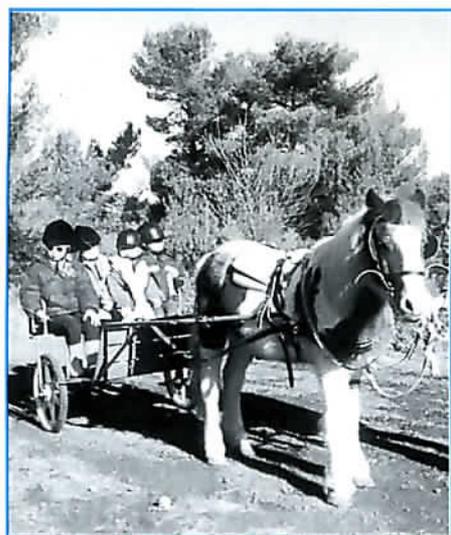
- ◆ Concours de boules (journée et nocturne)
- ◆ 15 Août : Aïoli géant (soirée dansante)



# Les Cavaliers de l'Apailadou : tous en selle à Belcodène !

Toute acquise à la cause du cheval, elle rêvait de s'y investir pleinement et de mettre son savoir faire au service des enfants. C'est ainsi que, grâce au soutien de l'équipe municipale, le projet de Lisiane a pu aboutir : le poney-club "Les cavaliers de l'Apailadou" a ouvert ses portes fin Juin 2001.

Les enfants y sont accueillis les Mercredis, Samedis et pendant les vacances scolaires par groupes d'âge et de niveau. A partir de 4 ans jusqu'à 14 ans pour l'instant, ils peuvent découvrir les joies de l'équitation sous diverses formes : monte à poney, attelage, voltiges,...



Une cavalerie adaptée et des installations bâties sur un espace clos leur permettent de s'épanouir pleinement grâce à l'enseignement de leur monitrice diplômée d'Etat.

Les premiers stages ont eu lieu durant les vacances scolaires de Février et de Pâques. Il y en aura durant chaque vacances.

Les premières sorties en compétitions aussi : dressage à Vitrolles, obstacles à Allauch !

Bien d'autres projets vont voir le jour : promenades, randonnées, participation à des jeux à poney en équipes (pony-games).

Alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

**Pour plus de renseignements, rendez-vous sur place, quartier de l'Apailadou, RD 908, 13720 Belcodène ou contactez Lisiane Dorel au 06 88 07 42 74 ou au 04 42 70 68 58 (soir).**



# Société de Chasse de Belcodène



**La Société de Chasse a tenu son Assemblée Générale le 26 Janvier 2002 et se réjouit de la participation de ses membres, toujours plus grande chaque année.**

Elle dispose de 3 gardes-chasses particuliers dont deux ont été recrutés cette année pour prêter main forte à Serge Mangos. Il s'agit de David Burdia et Gérard Mabrouk.

Un effort tout particulier a été fait l'an dernier pour le repeuplement du lapin de garenne et la réalisation d'une clapouille. Au vu des bons résultats obtenus, d'autres aménagements sont prévus.

Par ailleurs, la Société de Chasse entretient et crée des passages dans les zones difficiles d'accès aux chasseurs, favorisant aussi l'accès pour les véhicules chargés de la surveillance et de la prévention des incendies.

Cependant, nous déplorons des actes de malveillance, et à une toute autre échelle la circulation des motos (cross, quad et autres) hors pistes qui détruisent la flore. Les autorités ont été informées.



## Un projet pour l'environnement : Natura 2000

Depuis 1992, la Communauté Européenne a mis en place un concept de protection de la faune et de la flore : Natura 2000.

Conscients de l'intérêt d'un tel réseau, il faut rester très vigilants car plusieurs questions sont sans réponse. La découverte de certaines espèces menacées de disparition pourrait impliquer une interdiction d'accès pour tous (VTT, promeneurs, cueilleurs de champignons,...) dans les zones concernées.

# Provença terra d'Oc



## Le Roumavage

C'est la tradition chez nous, le Lundi de Pâques, on mange la côtelette à l'ermitage. Les anciens ramassaient le bois; le liaient en fagot pour faire un grand feu et, avec les braises, ils cuisaient les succulentes côtelettes qui, pour la plupart, étaient achetées au boucher ambulant de Trets, M. Costanzo Père et Fils.

Malheureusement, les ambulants disparaissent depuis que les normes européennes sont passées par là.

## Deux recettes pour votre cuisine pascalle

*L'espalo d'agneau farcido me d'ouливо*

*L'épaule d'agneau farcie aux olives*

(Vin conseillé : Châteauneuf du Pape)

- 1 épaule d'agneau d'un bon kilo
- 50 gr de mie de pain rassis
- 1 verre de lait
- 60 gr + 500 gr d'olives vertes dénoyautées
- 1 petit oignon
- quelques branches de persil
- 100 gr de chair à saucisse
- 1 œuf
- sel, poivre
- 4 cuillères d'huile d'arachide
- éventuellement quelques cuillères de chapelure



Préparez d'abord la farce : mettez les olives (50 gr) à tremper un moment à l'eau fraîche, faites tremper le pain dans le lait, épluchez et hachez l'oignon et le persil, puis égoutter les olives et le pain, hachez les également, ainsi que la chair à saucisse si vous la trouvez trop grosse. Mélangez tous ces éléments dans un saladier, ajoutez l'œuf battu, le sel (attention aux olives) et le poivre. Si la farce est un peu trop liquide,

épaississez la avec quelques cuillères de chapelure. Laissez en attente.

Il faut maintenant mettre l'épaule "à plat" : désossez la et étalez les chairs dans leur partie épaisse, de façon à obtenir une plaque de viande la plus large possible, salez légèrement et poivrez. Etalez bien l'épaule sur la planche et disposez la farce sur sa surface, relevez les bords et cousez les pour obtenir une sorte de gros boudin, ficelez le en lui donnant une forme aussi régulière que possible.

Mettez 2 cuillères d'huile au fond du plat, posez l'épaule dessus et arrosez la avec les 2 autres cuillères d'huile, salez et poivrez légèrement. Enfourez à four moyen à 200° (th. 6) pré-chauffé pendant 15 minutes. Laissez cuire 1 heure 1/4 en arrosant souvent avec le jus rendu par la viande. Pendant les 40 premières minutes, couvrez l'épaule avec un papier aluminium puis enlevez-le. Lorsque la cuisson est sur le point de s'achever, faites blanchir les olives et mettez les à mijoter, les dix dernières minutes, dans le jus. Servez accompagné de pommes vapeur ou de pâtes.

Variantes : vous pouvez mettre de l'ail dans la farce, vous pouvez également faire revenir un peu d'oignon dans la farce. Avec les os de l'épaule, vous ferez un bouillon qui vous servira pour une soupe ou que vous pourrez congeler.



*L'ensalado de Pasco*

*La salade pascalle*

(Vin conseillé : Rosé de Provence)

- Une belle salade ronde
- 2 œufs durs
- 3 anchois au baril
- sel, poivre
- huile, vinaigre

Rincez les anchois, les faire tremper une 1/2 heure à l'eau froide en la changeant 2 fois, ou à l'eau courante. Egouttez les sur du papier gris. Séparez les filets, coupez les en morceaux et mettez les de côté.

Faites durcir les œufs, puis rafraîchissez les et coupez les en tranches épaisses. Nettoyez la salade.

Faites la sauce et mélangez le tout.

Certains disent que la Romaine est servie pour Pâques en souvenir des soldats romains qui gardaient la croix et le tombeau du Christ.

Pour l'assaisonnement, il faut : "un sage pour le sel, un avare pour le vinaigre et un prodigue pour l'huile".

La salade doit être bien mélangée, bien "fatiguée", car, dit le proverbe : "Carto, femo, e ensalado soun jamai, trop, boulegado".

## PLOMBELEC

Avenue du Garlaban - 13720 BELCODENE

**PLOMBERIE - ELECTRICITÉ -**

**CHAUFFAGE**

CARUSO Laurent

Tél : 04 42 70 60 66

Artisan

Fax : 04 42 70 61 01

## TAXI

**M. TAVOLIERE**

**Tél. 04 42 70 67 38**

Puits de Buisson

13720 Belcodène

### Cabinet

**d'ARCHITECTURE**

**J. d'ADHEMAR et A. REBUFFAT**

*Mairie de Belcodène :*

Maison du Temps Libre, Ecole,

*Mairie de La Bouilladisse :*

Salle Omnisports, Bibliothèque,  
Réfectoire, Bibliothèque.

*Particuliers :*

Plus de 100 villas réalisées, Lotissements, Immeubles, Hôtels, Magasins...

**Tél. 04 42 72 37 37**

10, avenue de la Libération  
13720 La Bouilladisse

Carrosserie - Peinture

**Gérard BRAVIN**



**Bureau :** 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence

Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36

**Atelier :** Puit de Bussan - Rte. de Galice - 13290 Les Milles

Tél. 04 42 20 14 06

**Domicile :** Chemin du Coulet - 13720 Belcodène

**Responsable de la publication :** Patrick PIN

**Coordination :** Commission Municipale Informations

Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00

## Numéros d'urgence

Sibam	04 42 04 65 43
Pompiers La Bouilladisse	04 42 18 20 22 ou le 18
Gendarmes Gréasque	04 42 58 80 02 ou le 17
Urgence Médecin	04 42 16 33 16
SAMU	04 91 49 91 91
Centre anti-Poison	04 91 75 25 25
S.O.S. Médecin	04 42 51 46 47
Service Urgence Main	04 91 92 10 18
Médecin de garde, week - end	04 42 58 66 66
S.O.S. Vétérinaire (de 20h à 7h)	04 91 54 00 58
Drogue info service	04 05 23 13 13
E.D.F. Gardanne	04 42 65 24 00

## Horaires de la déchetterie intercommunale de Valdonne

**Horaires d'été du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre :**

- **Lundi, Mercredi et Vendredi :**  
de 14 h à 18 h 30
- **Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30**

**Christiane LONG**

**Bar - Journaux**

**13720 Belcodène**

**Tel : 04 42 70 66 94**

*Épicerie Nourry*

Dépot de **Pain** et de **Gaz**

Fruits et légumes frais

Boissons - Produits d'entretien

Produits d'épicerie

*Livraison à domicile*

**Tél. : 04 42 70 67 40**